

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

SEANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025 A 20H00
EN MAIRIE DE ROESCHWOG

Convocation le 11 juillet 2025

Membres en fonction : 8
Membres présents..... : 7
Absent(s) avec procuration : 0
Absent(s)..... : 1

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ,

Membres présents :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : Jean-Pierre BIGOT,
Christophe COUSANDIER, Louis STRUB

Délégué(s) titulaire(s) Commune : Roger BOEHM, Ritchie FOLMER,
Pierre HARNIST

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Pascal MARY

Délégué(s) suppléant(s) Commune : Guillaume BRENNER, Stéphane
HUCK

Membres excusés :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : /

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Philippe BASCH

Délégué(s) titulaire(s) Commune : /

Délégué(s) suppléant(s) Commune : /

Le représentant de la DDT : Mme Léa GOSSOT, cheffe de l'unité foncier
du service agricole de la DDT

Invités présents à la séance : /

Assiste en outre : /

Délibération 2025/07/28 – 01 – Désignation du secrétaire de séance

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DESIGNE Roger BOEHM, secrétaire de séance.

Roeschwoog, le 15 septembre 2025
Ont signé tous les membres présents

Extrait certifié conforme,

Le Président,
Michel LORENTZ

Association Foncière
de Remembrement
de Roeschwoog

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

SEANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025 A 20H00
EN MAIRIE DE ROESCHWOG

Convocation le 11 juillet 2025

Membres en fonction : 8
Membres présents : 7
Absent(s) avec procuration : 0
Absent(s) : 1

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ,

Membres présents :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : Jean-Pierre BIGOT,
Christophe COUSANDIER, Louis STRUB

Délégué(s) titulaire(s) Commune : Roger BOEHM, Ritchie FOLMER,
Pierre HARNIST

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Pascal MARY

Délégué(s) suppléant(s) Commune : Guillaume BRENNER, Stéphane
HUCK

Membres excusés :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : /

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Philippe BASCH

Délégué(s) titulaire(s) Commune : /

Délégué(s) suppléant(s) Commune : /

Le représentant de la DDT : Mme Léa GOSSOT, cheffe de l'unité foncier
du service agricole de la DDT

Invités présents à la séance : /

Assiste en outre : /

Délibération 2025/07/28 – 02 - Approbation du procès-verbal de la réunion du 21 janvier 2025

Le compte rendu de la séance du 21 janvier 2025 a été transmis par courriel du 11 juillet 2025 aux membres du Bureau.

Le Président soumet le compte rendu à approbation du Bureau.

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

APPROUVE le procès-verbal de la séance du 21 janvier 2025.

Roeschwoog, le 15 septembre 2025
Ont signé tous les membres présents

Association Foncière de Remembrement de Roeschwoog
Extrait certifié conforme,
Le Président,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

Boehm

ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

-oOo-

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

SEANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025 A 20H00
EN MAIRIE DE ROESCHWOG

Convocation le 11 juillet 2025

Membres en fonction : 8
Membres présents..... : 7
Absent(s) avec procuration : 0
Absent(s)..... : 1

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ,

Membres présents :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : Jean-Pierre BIGOT,
Christophe COUSANDIER, Louis STRUB

Délégué(s) titulaire(s) Commune : Roger BOEHM, Ritchie FOLMER,
Pierre HARNIST

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Pascal MARY

Délégué(s) suppléant(s) Commune : Guillaume BRENNER, Stéphane
HUCK

Membres excusés :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : /

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Philippe BASCH

Délégué(s) titulaire(s) Commune : /

Délégué(s) suppléant(s) Commune : /

Le représentant de la DDT : Mme Léa GOSSOT, cheffe de l'unité foncier
du service agricole de la DDT

Invités présents à la séance : /

Assiste en outre : /

Délibération 2025/07/28 – 03 – Acquisition d'un stock de matériau « concassé » pour l'entretien des chemins d'exploitation

Le Président évoque l'entretien des chemins de l'association effectué par les membres du Bureau et il les en remercie.

Du ballast SNCF récupéré par M. Christophe COUSANDIER, Vice-Président, a été mis en œuvre pour la fermeture de grandes ornières dans les chemins.

M. COUSANDIER indique qu'il a passé la niveleuse sur le chemin de la digue, le chemin du Kleinkirchgut, sans apport de gravier.

Il est proposé l'achat d'un stock de concassé (2 camions) pour boucher les ornières. Ce concassé pourrait être entreposé chez M. Pascal MARY.

M. Ritchie FOLMER souligne que le chemin de Leutenheim vers le Staedly serait à améliorer. Cela pourrait être réalisé après l'achèvement des travaux d'assainissement et d'adduction d'eau potable entrepris dans la rue de la Gare, ce chemin étant utilisé sans autorisation par les automobilistes. Le Président évoque l'idée d'installer une barrière.

Un camion de concassé pourrait être stocké à cet effet chez M. Stéphane HUCK.

Le Bureau, après en avoir débattu et délibéré, à l'unanimité,

DECIDE l'acquisition d'un stock de concassé qui pourra être entreposé dans les exploitations MARY et HUCK et utilisé selon les besoins pour l'entretien des chemins.

DECIDE la prise en charge de cette dépense.

Les crédits sont disponibles au budget de l'exercice.

Roeschwoog, le 15 septembre 2025

Ont signé tous les membres présents

 **Association Foncière
de Remembrement
de Roeschwoog**

Extrait certifié conforme,

Le Président,

Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,

Roger BOEHM



ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

SEANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025 A 20H00
EN MAIRIE DE ROESCHWOG

Convocation le 11 juillet 2025

Membres en fonction : 8
Membres présents..... : 7
Absent(s) avec procuration : 0
Absent(s)..... : 1

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ,

Membres présents :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : Jean-Pierre BIGOT,
Christophe COUSANDIER, Louis STRUB

Délégué(s) titulaire(s) Commune : Roger BOEHM, Ritchie FOLMER,
Pierre HARNIST

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Pascal MARY

Délégué(s) suppléant(s) Commune : Guillaume BRENNER, Stéphane
HUCK

Membres excusés :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : /

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Philippe BASCH

Délégué(s) titulaire(s) Commune : /

Délégué(s) suppléant(s) Commune : /

Le représentant de la DDT : Mme Léa GOSSOT, cheffe de l'unité foncier
du service agricole de la DDT

Invités présents à la séance : /

Assiste en outre : /

Délibération 2025/07/28 – 04 – Autorisation de mise en culture du chemin d'exploitation section 2 parcelle n°279 à M. Jean-Pierre BIGOT et autorisation au Président à signer l'avenant au contrat de bail précaire à intervenir

Suite à la mise en œuvre de réseaux d'irrigation, M. Jean-Pierre BIGOT a adressé par courrier du 15 février 2025 une demande de location pour une mise en culture à compter de 2026 du chemin actuellement en herbe section 2 parcelle 279 d'une surface de 18,44 ares.

Entendu l'exposé du Président

Vu la demande de M. Jean-Pierre BIGOT du 15 février 2025

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE la mise en location du chemin en herbe section 2 n° 279 pour une mise en culture à compter de 2026 par M. Jean-Pierre BIGOT.

AUTORISE le Président à signer l'avenant au contrat de bail précaire à intervenir.

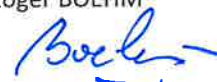
Roeschwoog, le 15 septembre 2025
Ont signé tous les membres présents

Association Foncière
de Remembrement
de Roeschwoog

Extrait certifié conforme.

Le Président,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM



ASSOCIATION FONCIERE DE REMEMBREMENT DE ROESCHWOOG

Département du Bas-Rhin
Arrondissement de HAGUENAU-WISSEMBOURG

--oOo--

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL DES DELIBERATIONS
DU BUREAU

SEANCE ORDINAIRE DU 28 JUILLET 2025 A 20H00
EN MAIRIE DE ROESCHWOOG

Convocation le 11 juillet 2025

Membres en fonction : 8
Membres présents..... : 7
Absent(s) avec procuration : 0
Absent(s)..... : 1

Sous la présidence de M. Michel LORENTZ,

Membres présents :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : Jean-Pierre BIGOT,
Christophe COUSANDIER, Louis STRUB

Délégué(s) titulaire(s) Commune : Roger BOEHM, Ritchie FOLMER,
Pierre HARNIST

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Pascal MARY

Délégué(s) suppléant(s) Commune : Guillaume BRENNER, Stéphane
HUCK

Membres excusés :

Délégué(s) titulaire(s) Chambre d'Agriculture : /

Délégué(s) suppléant(s) Chambre d'Agriculture : Philippe BASCH

Délégué(s) titulaire(s) Commune : /

Délégué(s) suppléant(s) Commune : /

Le représentant de la DDT : Mme Léa GOSSOT, cheffe de l'unité foncier
du service agricole de la DDT

Invités présents à la séance : /

Assiste en outre : /

Délibération 2025/07/28 – 05 – Dématérialisation de la transmission des actes au représentant de l'état et des actes budgétaires

Vu la loi n° 2004-809 du 13 août 2004 relative aux libertés et responsabilités locales ;

Vu le décret n° 2005-324 du 7 avril 2005 relatif à la transmission par voie électronique des actes des collectivités territoriales soumis au contrôle de légalité et modifiant la partie réglementaire du code général des collectivités territoriales ;

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L 2131-1 et L 2131-2 ;

Considérant les instructions de l'Etat en ce qui concerne le déploiement de la dématérialisation et du contrôle des actes administratifs et des documents budgétaires soumis au contrôle de légalité à la préfecture,

Considérant que, après une consultation dans le cadre du code des marchés publics, la société DOCAPOST FAST a été retenue pour être le tiers de télétransmission ;

Le Bureau, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de procéder à la télétransmission des actes réglementaires et budgétaires au contrôle de légalité ;

DONNE son accord pour que le Président ou son représentant signe la convention de mise en œuvre de la télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité avec la préfecture du Bas-Rhin, représentant l'Etat à cet effet ;

DONNE son accord pour une télétransmission des actes soumis au contrôle de légalité via le dispositif FAST ACTES de l'opérateur DOCAPOST FAST ;

Roeschwoog, le 15 septembre 2025

Ont signé tous les membres présents

Association Foncière
de Remembrement
de Roeschwoog

Extrait certifié conforme,

Le Président,
Michel LORENTZ

Le Secrétaire de séance,
Roger BOEHM

